

Motion de Mmes Evelyne Strubin, Nicole Bobillier, Liliane Johner, Monica Huber Fontaine, Anne-Marie von Arx-Vernon, Marie-Thérèse Bovier et M. Bernard Lescaze: «Convivialité dans les parcs publics».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 30 septembre 2000)

MOTION

Considérant:

- que les parcs publics sont très fréquentés par la population genevoise et représentent un attrait important au niveau touristique;
- que, si lesdits parcs sont magnifiquement fleuris, ils ne proposent aucune autre possibilité récréative pour les adultes que les promenades et les pauses assises sur des bancs;
- qu'il serait bon que l'on puisse également pique-niquer dans ces lieux;
- que les handicapés et les personnes âgées, notamment, ne peuvent prendre ce genre de collations assis sur l'herbe,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à mettre en œuvre, le plus rapidement possible, l'installation de coins de pique-nique (sans grils ni barbecues), munis de tables et de bancs, dans les parcs publics de la Ville de Genève.